

ceal

comité belge europe-amérique latine asbl
rue du conseil 39 1050 bruxelles
tel (02) 12.14.87 ccp 995 872

SECRETARIAT D'AIDE AUX REFUGIES

Bruxelles le 20 février 1974

Messieurs,

Nous accusons bonne réception de votre lettre et nous vous en remercions.

Afin de venir en aide aux réfugiés du Chili, le CEAL a créé un secrétariat d'accueil qui se charge de l'hébergement à court terme dans les familles belges et des démarches à effectuer auprès des différents organismes afin d'obtenir le statut de réfugié politique.



Dans la mesure de nos possibilités et avec l'appui actif des familles ~~Reintegrados y Migrantes~~ syndicats, nous les aidons également à trouver un logement indépendant et du travail. Mais il est important de signaler que les réfugiés eux-mêmes se sont organisés en commission afin de résoudre au mieux la question capitale de l'intégration dans le pays d'accueil.

En ce qui concerne l'arrivée en Belgique des réfugiés résidant aujourd'hui en Argentine, nous leur demandons de se munir si possible d'un visa en règle, délivré par les autorités compétentes. Nous avons en effet rencontré beaucoup de difficultés pour faire admettre dans le pays des personnes ne possédant pas de visa ou en possédant un lui permettant l'accès d'un autre pays d'Europe. Dans ce dernier cas, la police prétexte que la Belgique ne peut être le pays d'accueil.

Si c'est nécessaire, nous pouvons faire pression sur le ministère intéressé pour qu'il délivre les documents mais pour ce faire, il est bien entendu important que vous nous communiquiez les noms exactes des réfugiés et tous les renseignements utiles.